

SECTEUR DU MOULIN À VENT 79370 AIGONDIGNÉ - DEUX-SÈVRES

ÉTAT ACTUEL DU SITE - AVRIL 2023



créateur de forêt

Tous les **BONS** moyens sont bons pour promouvoir la biodiversité et la préserver sur le long terme

www.createurdeforet.fr



STADE PRÉLIMINAIRE : ORGANISATION DU CHANTIER

PLANTATION - HIVER 2024 / 2025

Espèces de grand développement plantées la première année (non exhaustif)



Acer campestre
Erable champêtre



Acer opalus
Erable à feuille d'obier



Acer monspessulanum
Erable de Montpellier



Carpinus betulus
Charme commun



Sorbus domestica
Cormier



Sorbus torminalis
Alisier torminal



Malus sylvestris
Pommier sauvage



Sentier
Piétons
& cycles
prolongé

Habitats à reptiles :
tas de pierres,
suivis des reptiles &
nichoirs à oiseaux

Dépression humide créée
Secteur frais avec présence
d'eau saisonnière

Point accueil
& Info, espace de détente
avec bancs et tables
Accessible Personnes à
Mobilité Réduite (PMR)

Andains &
tas de bois :
refuges pour
la microfaune

Interventions
pédagogiques
& campagne de
plantation collective



MARE

La création d'une mare permet le développement de la petite faune, y compris les insectes, et constitue un point d'intérêt pédagogique pour le public.



PLANTATION DE BOSQUETS

La plantation par secteurs dispersés permet d'accroître le linéaire de lisière et ainsi d'améliorer la biodiversité en assurant une opportunité de chasse pour les chiroptères et certains petits oiseaux (éperviers, etc.). Ces bosquets seront mixtes, c'est à dire composés d'arbres de haut jet et d'arbustes, favorables à la petite faune sauvage et résistants à la sécheresse.



HAIES BOCAGÈRES

Plantation des haies bocagères le long du chemin principal Est-Ouest et en limite Est du site.



ENROCHEMENTS

Hibernaculum (tas de pierres et de branches...) pour accueillir une petite faune de reptiles, prédateurs des rongeurs.



FRUITIERS

Plantation d'arbustes et de fruitiers de chaque côté du chemin principal.



PRAIRIES & JACHÈRES FLEURIÉS

Espaces maintenus ouverts par fauchage tardif pour optimiser la biodiversité notamment des insectes pollinisateurs.



STADE FOURRÉ : STADE JEUNE FUTAIE

TEMPS + 25 ANS APRÈS PLANTATION

Espèces de grand développement plantées la première année (suite)



Quercus pubescens
Chêne pubescent



Quercus ilex
Chêne vert



Quercus petraea
Chêne sessile



Plantations de jeunes plants forestiers selon une trame irrégulière :
- 1500 arbres de haut jet,
- 700 arbustes.



Démarche de suivi écologique et pédagogique du site : relevés ornithologiques, botaniques.



Espaces de prairies fauchées entretenus en gestion différenciée : fauchage tardif en fin d'été pour assurer une bonne pollinisation.



Secteur d'accueil des visiteurs et d'information sur le projet de biodiversité. Un panneau pédagogique accompagné de quelques bancs est installé en point haut du site.



STADE ADULTE : FUTAIE MÉLANGÉE À MATURITÉ

TEMPS + 100 ANS APRÈS PLANTATION

Espèces arbustives plantées la première année (non exhaustif)



Cornus sanguinea
Cornouiller sanguin



Euonymus europaeus
Fusain d'Europe



Corylus avellana
Noisetier



Rubus ideaeus
Framboisier



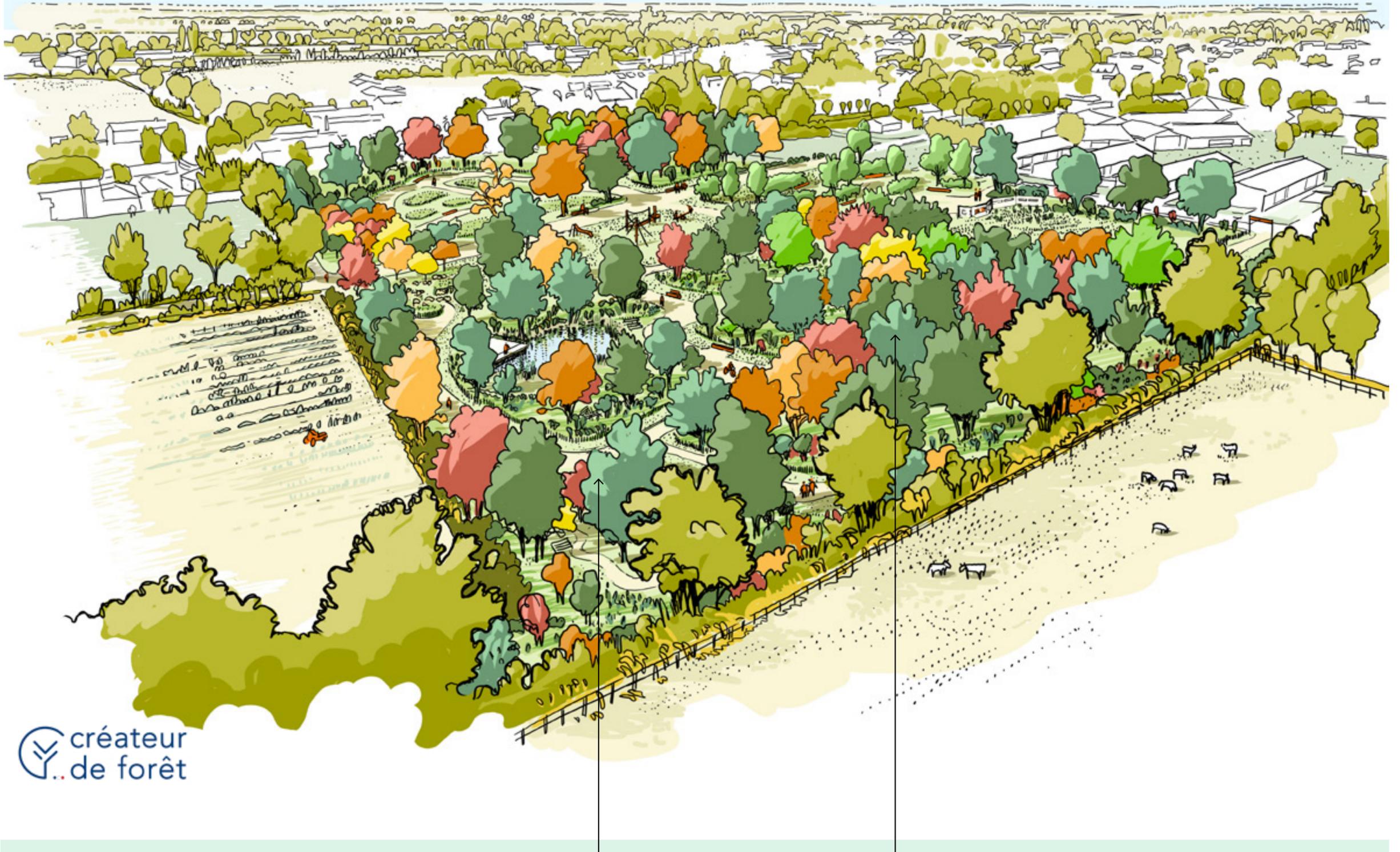
Rhamnus alaternus
Nerprun alaterne



Viburnum lantana
Viorne lantane



Crataegus monogyna
Aubépine monogyne



créateur
de forêt

La futaie atteint sa maturité et s'ouvre à un usage de parc public extensif
Les espaces boisés sont mis en défens avec potentiellement l'installation de clôtures ganivelles autour des îlots plantés.
À long terme, on peut imaginer l'installation de mobiliers rustiques et équipements extérieurs respectueux de l'écosystème en place, de stations naturalistes de type ponton, observatoires. Les allées fauchées sont traitées en gestion différenciée. Par ses connexions nombreuses aux quartiers riverains, le poumon de biodiversité devient aussi une centralité récréative pour le bourg.



Le site évolue vers un boisement dense avec taillis et fourrés, refuges pour les petits mammifères.
Hétérogénéité naturelle du faciès forestier : chablis (chute d'arbres naturelle - arbres morts conservés) = richesse écologique du milieu amplifiée.
Augmentation également d'une diversité d'habitats pour la flore et la microfaune.

